

COMMUNE
DE
POLLIONNAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°2024/23

Conseil municipal du mardi 25 juin 2024

Date de convocation du conseil municipal : 20 juin 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 23

Président : Philippe TISSOT, Maire

Secrétaire de séance : Eloïse REVOL

Membres présents à la séance : Philippe TISSOT, André BROTTET, Laetitia JOUSSE, Anne-Marie ROZIER, Benoit DUVAL, Sylvie PERRIER, Jean-Pierre GOY, Marie-Agnès MUGNIER, Patrick MARCHAND, Stéphanie BOURGEOIS, Didier COQUARD, Laurence SPAHR, Laurent BEAUPELLET, Aurélie GUTIERREZ, Sébastien BOUCHARD, Loïc BARBERAT, Eloïse REVOL, Danielle BLATH, Aurore TOMA, Benjamin METELLY, Emeric GEHANT,

Membres excusés : Laetitia JOUSSE donne pouvoir à Aurélie Gutierrez ; Christine MORIN donne pouvoir à Loïc Barberat ; Béatrice DUMORTIER donne pouvoir à Marie-Agnès Mugnier ; Didier COQUARD donne pouvoir à Sébastien Bouchard ; Aurore TOMA.

Membres absents : -

OBJET : Tarifs – garderie – 2024/2025

La commission Ecole, Petite Enfance et Jeunesse ayant pu se réunir au sujet de la garderie, il est proposé au conseil municipal d'approuver les tarifs de la garderie pour l'année 2024/2025.

Il est ainsi proposé de passer le tarif de garderie à **2,48 euros** de l'heure, contre 2,40 euros en 2023/2024. La garderie reste pour l'instant décomptée au quart d'heure, à **0,62 euros**.

Le tarif de l'accueil des enfants avec panier repas quant à lui reste à **2,10 euros**.

La demi-heure d'étude reste incluse dans le tarif de la garderie sans surcoût.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré,

APPROUVE les tarifs de garderie pour l'année 2024/2025 comme suit :

- Garderie du matin ou du soir : 2,48 euros de l'heure, payé au quart d'heure
- Études dirigées : sans surcoût
- Enfant avec panier repas (PAI) : 2,10 euros

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Philippe TISSOT
Maire



Accusé de réception en préfecture
069-216901546-20240625-202406_202423-DE
Reçu le 26/06/2024

Certifiée conforme compte tenu de la
publication et de la transmission en préfecture le
26 juin 2024